

Objet : Communication institutionnelle

La communication sur le projet Pays est une priorité, en termes d'identité commune, dans le contexte de diversité territoriale, associant les territoires du Haut Languedoc aux plaines et coteaux viticoles.

La communication interne portera sur un ensemble d'actions et d'échanges participatifs, dans un effort de structuration des circuits et des moyens de communication interne.

En matière de communication externe, trois cibles seront privilégiées : la population, les partenaires institutionnels et socio-professionnels, les publics à capter : touristes, entreprises, ...afin de «vendre le produit Pays», en faire connaître l'existence, ses atouts, ses attraits, et ainsi attirer entreprises et touristes.

La communication sera conçue de façon évolutive. Une plaquette posera clairement les enjeux de l'établissement public et les opportunités qu'il procure. La Lettre du Pays, présentera des actions exemplaires, à titre pédagogique et illustratif.

Le plan de financement prévisionnel de la communication 2006 s'élève à 22.600 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Régional :	10 000 €
- Autofinancement :	12 600 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe d'un plan de communication en maîtrise d'ouvrage par le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles, et de bien vouloir l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe d'un plan de communication en maîtrise d'ouvrage par le Syndicat Mixte de Pays Haut Languedoc & Vignobles et l'autorise à déposer un dossier de demande de subvention et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A Béziers, le 09 décembre 2005.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 21 décembre 2006
--